

Nantes, le 02/06/2025

## CIRCULAIRE DE RENTREE

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale du Centre Hospitalier Universitaire de NANTES dont :

La Rentrée pour les étudiants(es) de 1<sup>ère</sup> année est fixée au :

**Lundi 25 août 2025 à 8h30 - Bâtiment Chaptal, salle Contremoulins (RDC)**

*(merci de prévoir un pique-nique le jour de la rentrée)*

**Les documents demandés ci-dessous doivent être retournés à l'Institut de Formation :**

Dans un premier temps, pour valider votre inscription dans notre institut, vous devrez envoyer un chèque d'un montant de 178,00 euros (droits d'inscription) à l'ordre de « **POLE FORMATION CHU de NANTES** » (mettre au dos du chèque vos nom et prénom)

1	<b>La fiche de situation personnelle et familiale</b>	à compléter
2	<b>Une photo d'identité</b>	(format type photomaton) : àagrafer sur la fiche de situation personnelle et familiale
3	<b>Copie de la carte d'identité</b>	Copie recto verso, valide et y noter la mention « document certifié conforme à l'original » avec date et signature
4	<b>Copie du baccalauréat</b>	(Pour les étudiants qui passent leur baccalauréat cette année, merci de joindre un certificat de scolarité et une copie du relevé de notes dès obtention) avec la mention « document certifié conforme à l'original » avec date et signature  ( ! ) Merci de penser à faire une photocopie de votre baccalauréat dès obtention de celui-ci.
5	<b>2 RIB</b>	Attention : RIB au nom de l'étudiant et <u>non des parents</u>
6	<b>une copie de votre attestation de carte vitale</b>	Pas de photocopie de la carte vitale
7	<b>Droits d'inscription</b>	un chèque de <b>178,00 euros</b> à l'ordre de <b>POLE FORMATION CHU DE NANTES</b>
8	<b>Tickets repas</b>	un chèque d'un montant de <b>47,60 euros</b> à l'ordre de <b>POLE FORMATION CHU DE NANTES</b> et y joindre « l'imprimé pour les repas » (pas obligatoire et non remboursable). Il vous est proposé de manger au self les 10 premiers jours de cours par le biais de tickets en attendant d'avoir votre carte Gaïa qui vous permettra d'y accéder.
9	<b>Couverture des accidents de travail et de trajet</b>	à compléter
10	<b>Formulaire d'autorisation de prise de vue(s)</b>	à compléter - ce formulaire nous permet de vous prendre en photo pour l'édition de votre carte Gaïa et pour votre dossier scolaire informatisé

11	<b>Fiche médicale et le certificat de vaccination</b>  <b>Rappel</b> : pour entrer à l'institut, l'étudiant doit être à jour de l'ensemble de ses vaccinations y compris celles contre l'hépatite B (faire le schéma accéléré noté sur la fiche médicale pour les étudiants qui n'ont pas été vaccinés contre l'hépatite B) .	<p>La visite médicale doit se faire auprès d'un médecin agréé dont la liste des médecins se trouve sur le site de l'ARS de votre région : <a href="https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/consulter-la-liste-des-medecins-agrees-en-pays-de-la-loire">https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/consulter-la-liste-des-medecins-agrees-en-pays-de-la-loire</a> ) accompagné des photocopies du carnet de santé suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ page des vaccinations portant votre nom et prénom</li> <li>↳ page des maladies infantiles portant votre nom et prénom,</li> </ul> <p>Les autres rendez-vous (ophtalmologie, radiographie pulmonaire, prise de sang, etc.....) peuvent être réalisés par votre médecin ou spécialiste habituel.</p> <p>Les jours qui suivront la rentrée, une visite médicale systématique obligatoire au service de santé au travail est programmée. Vous devrez vous y présenter accompagné(e) impérativement de votre <u>carnet de santé</u> et de votre <u>carte vitale</u>. Adresse : Bâtiment Le Tourville, 5 rue du Doyen Boquien, 44093 NANTES cedex 01 <b>ou</b> à la médecine préventive de St Jacques.</p> <p><i>ATTENTION : Si lors de la restitution de votre dossier d'inscription, l'intégralité des rendez-vous ou examens ne sont pas réalisés, merci de faire une photocopie de cette fiche qui sera la plus complète possible et l'y joindre avec le dossier d'inscription.</i>  <i>Vous garderez vers vous la fiche originale qui vous permettra de la faire compléter par les professionnels dans le courant de l'été et le document final sera restitué le jour de la rentrée.</i></p>
12	<b>Dossier de bourse</b>	Merci de vous référer à la procédure de demande de bourse (n°12)
13	<b>Formulaire d'éligibilité du Conseil régional des Pays de la Loire</b>	à remplir « éligibilité au financement des coûts de formation » et y joindre les pièces demandées
14	<b>CVEC 2025 2026</b>	Régler la cotisation à la CVEC sur le site : <a href="https://cvec.etudiant.gouv.fr/">https://cvec.etudiant.gouv.fr/</a> (105 euros pour l'année universitaire 2025 2026) sur le site du CROUS de Nantes et fournir <b>l'attestation de cotisation</b> (pas l'attestation de paiement).

----- oOo -----

**POUR INFORMATION**

**Prise de photo**

Dans les premières semaines qui suivent la rentrée, vous allez être pris (e) en photo pour l'édition de la carte GAIA. Il faudra **impérativement** présenter votre carte d'identité lors de cette prise de vue.

**Frais de transport**

Un moyen de locomotion (cyclomoteur, tramway, bus ou voiture) est indispensable pour se rendre dans les principaux lieux de stages hospitaliers.

Les frais de transport pour se rendre dans les différents lieux de stages sont à la charge des étudiants. Des stages régionaux obligatoires proposés par l'institut seront à effectuer par année d'étude. L'étudiant devra prendre ses dispositions en ce qui concerne l'hébergement et les moyens de transports (train et/ou voiture).

Les difficultés de transport n'entrent pas en considération pour le choix des stages.

Les places de parking ne sont pas prévues à l'intérieur de l'enceinte des différents établissements pour les étudiants du pôle formation du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes.

**Fournitures pour les stages cliniques**

- des chaussures dédiées uniquement aux stages (ouvertes ou fermées),
- une paire de ciseaux,
- une paire de pince de Kocher (avec griffes),
- un mètre ruban (rigide).

Pour les trois derniers éléments, l'association des étudiants proposera à la rentrée une commande groupée.

**Fournitures pour les cours et évaluations**

Il est fortement recommandé d'avoir un PC portable pour les cours et les évaluations.  
Par ailleurs, une bibliographie sera conseillée à la rentrée.

Madame BREMOND Mirna  
Secrétaire de l'Institut de formation